Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

Français

Session 2003 • Code sujet : **25504** • Durée : **2 h 00** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Compréhension de texte : « Fissures dans le patrimoine mondial »** (5 questions) — **Page 3**

2. **Expression écrite : défendre le patrimoine mondial** (1 question) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Français/2003/BP Électricien - U50 - Français - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

1. Compréhension de texte : « Fissures dans le patrimoine mondial »

L'article de Vincent Noce, publié dans Libération le 12 novembre 2002, examine les difficultés rencontrées par le patrimoine mondial de l'UNESCO. Il évoque notamment les menaces liées à l'urbanisation, au tourisme et au manque de conservation, ainsi que les responsabilités des États.

Question 1. Expliquer pourquoi l'UNESCO a établi une liste du patrimoine mondial.

La convention a instauré la notion de « patrimoine de l'humanité ». La liste permet de reconnaître les sites dont la « valeur universelle exceptionnelle » en fait un héritage commun. Leur inscription vise aussi à favoriser leur protection et leur conservation, objectif que l'article rappelle en montrant les difficultés rencontrées par plusieurs sites. Les exemples cités, comme les temples d'Angkor ou l'Acropole d'Athènes, illustrent la diversité des lieux concernés.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'UNESCO recense les sites remarquables qui constituent un héritage commun à l'humanité, afin de favoriser leur protection.

Question 2. D'après le texte, présenter les menaces qui pèsent sur les sites du patrimoine mondial, puis citer d'autres types de menaces que vous connaissez.

Le texte cite l'urbanisation anarchique de Katmandou, le tourisme qui fait de l'inscription un « label touristique » et le manque de mesures de conservation. Il évoque aussi les difficultés de préservation des sites naturels, la course des États aux inscriptions, le défaut d'autorégulation et l'absence de sanctions. D'autres menaces possibles sont les guerres, la pollution, le changement climatique et le vandalisme. Ces exemples complètent ceux de l'article, qui portent principalement sur la gestion humaine des sites.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Menaces : urbanisation anarchique, tourisme mal maîtrisé, conservation insuffisante et absence de sanctions. Autres exemples : guerres, pollution, changement climatique et vandalisme.

a)

Question 3.a). Expliquer pourquoi l'auteur parle d'une « ambition ... pervertie » à la ligne 9.

L'ambition initiale est de préserver un patrimoine commun à l'humanité. Elle est « pervertie » lorsque certains États utilisent l'inscription comme un « label touristique » pour attirer les visiteurs, sans prendre de véritables mesures de conservation. Katmandou l'illustre : autrefois décrit comme un « petit paradis », le site est aujourd'hui bétonné par une urbanisation anarchique, tandis que les agences de voyage continuent de vanter une visite de rêve.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'objectif de protection est détourné : l'inscription sert à attirer les touristes plutôt qu'à conserver les sites.

b)

Question 3.b). D’après l’auteur, préciser quel devrait être le rôle des États.

Les États, présentés comme les « premiers responsables », doivent mieux protéger les sites et s’autoréguler. Ils ne peuvent pas s’opposer à tout développement urbain ou touristique, mais doivent mieux le « planifier et gérer » pour préserver le patrimoine. L’exemple de Weimar montre qu’un projet peut être modifié afin de contourner un centre historique. Les États doivent donc concilier les activités humaines avec la conservation des lieux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les États doivent planifier et gérer le développement urbain et touristique afin de le concilier avec la conservation du patrimoine.

Question 4. Identifier l’image utilisée dans le titre et l’expliquer.

Le titre emploie une métaphore : les « fissures » sont les lézardes d’un bâtiment, mais elles désignent ici les difficultés qui fragilisent le patrimoine mondial et sa protection. L’image renvoie à la dégradation des sites, par exemple à l’urbanisation de Katmandou, ainsi qu’à la crise du système décrite dans l’article : manque de conservation, absence de sanctions et pression touristique. Le patrimoine semble ainsi se lézarder comme un édifice mal entretenu.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les « fissures » symbolisent les dégradations des sites et la crise qui fragilise leur protection.

2. Expression écrite : défendre le patrimoine mondial

Le candidat doit prendre position sur la défense du patrimoine mondial et sur les moyens qu'il convient d'y consacrer. Il développe son point de vue dans un texte d'une trentaine de lignes, en s'appuyant sur des exemples connus ; l'orthographe et la syntaxe sont prises en compte.

Question 1. Rédiger un texte d'une trentaine de lignes pour expliquer si la défense du patrimoine mondial vous semble être un combat justifié et si des moyens importants doivent y être consacrés. Développer votre point de vue à l'aide d'exemples que vous connaissez. L'orthographe et la syntaxe seront prises en compte.

Défendre le patrimoine mondial est un combat justifié. Les monuments, les villes anciennes et les paysages naturels témoignent de l'histoire des peuples. Ils constituent un héritage commun que nous devons transmettre aux générations futures.

Pourtant, l'inscription d'un site sur une liste ne suffit pas à le protéger. Le texte montre que Katmandou, autrefois décrite comme un « petit paradis », a été dégradée par une urbanisation anarchique. À Weimar, au contraire, un projet routier a été déplacé afin de préserver le centre historique. Ces exemples prouvent que les décisions des États ont des conséquences importantes.

Il faut donc consacrer des moyens à l'entretien des monuments, à la protection des espaces naturels et à l'accueil maîtrisé des visiteurs. Venise, par exemple, doit concilier la préservation de son patrimoine avec l'afflux touristique. Des financements sont aussi nécessaires pour sensibiliser le public et réparer les dégâts liés à la pollution ou aux intempéries.

Ces dépenses doivent toutefois être bien utilisées et partagées. Protéger ne signifie pas empêcher tout développement : les États peuvent organiser les travaux et le tourisme sans sacrifier les sites. Préserver le patrimoine mondial est donc une responsabilité collective et un investissement pour l'avenir.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La protection du patrimoine mondial est un combat justifié et mérite des moyens importants, à condition qu'ils soient bien gérés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve U 50 de Français du Brevet professionnel Electrotechnique, session 2003, porte le code 25504 et dure 2 h 00, coefficient 2. Elle étudie les menaces pesant sur le patrimoine mondial à partir d'un article de Vincent Noce. Les candidats répondent à des questions de compréhension puis rédigent un texte argumentatif évalué sur 10 points.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le patrimoine mondial rassemble des sites considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.
- L'inscription d'un site peut soutenir sa valorisation, mais ne garantit pas à elle seule sa conservation.
- L'urbanisation anarchique, le tourisme mal maîtrisé et l'insuffisance de gestion menacent les sites.
- Les États doivent planifier et gérer le développement afin de concilier activités humaines et protection du patrimoine.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la compréhension, appuyer les réponses sur des éléments précis du texte et distinguer ceux-ci des exemples personnels.
- Pour les questions d'interprétation, expliquer le sens de l'expression ou de l'image en la reliant au contexte de l'article.
- Pour l'expression écrite, répondre aux deux aspects du sujet : la justification de la défense et les moyens à engager.
- Construire un texte argumenté d'une trentaine de lignes, illustré d'exemples, puis vérifier l'orthographe et la syntaxe.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répondre efficacement aux questions de compréhension ?

Repérez les passages utiles dans l'article, puis formulez une réponse complète avec vos propres mots. Pour une question qui demande aussi des exemples personnels, distinguez clairement les informations du texte de vos connaissances.

Q : Comment expliquer l'image du titre « Fissures dans le patrimoine mondial » ?

Repérez le sens concret du mot « fissures », puis son sens figuré dans le titre. Reliez cette image aux difficultés et aux faiblesses de la protection des sites décrites dans l'article.

Q : Combien de points sont consacrés à chaque partie et quelle est la durée ?

La compréhension de texte vaut 10 points et l'expression écrite vaut 10 points, soit 20 points au total. L'épreuve dure 2 h 00 et son coefficient officiel est 2.

Q : Quels critères l'épreuve indique-t-elle pour l'expression écrite ?

Le candidat doit développer son point de vue dans un texte d'une trentaine de lignes et s'appuyer sur des exemples connus. Le sujet précise également que l'orthographe et la syntaxe seront prises en compte.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Français/2003/BP Électricien - U50 - Français - Session 2003 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.